



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-95272>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-95272**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18007004700014

Ville : PARIS

Code postal : 75008

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://chambagri-france.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025-13

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Non

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Chambres d'agriculture France

Adresse mail du contact : achats@apca.chambagri.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 153571010

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions définies dans le règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conditions définies dans le règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conditions définies dans le règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 30/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Service Formation

Critères d'attribution : 1.1 - Compréhension du besoin :10.0% 1.2 - Recouvrement du périmètre fonctionnel de la solution au regard des exigences de CDA France : 40.0% 1.3 - Planning détaillé des travaux proposé pour le déploiement de la solution avec les différentes phases : 10.0% 2.0 - Prix des prestations sur la base du DQE : 40.0%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise à disposition d'une solution Saas de suivi et de gestion des parcours de certification pour le réseau des chambres d'agriculture et prestations associées de déploiement et de support

Code CPV principal - Descripteur principal : 72000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mise à disposition d'une solution SaaS de suivi et de gestion des parcours de certification pour le réseau des chambres d'agriculture et prestations associées de déploiement et de support.

Lieu principal d'exécution du marché : France métropolitaine

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 140000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est passé suivant la procédure adaptée ouverte en application des articles L2123-1, R2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique. Il prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à prix unitaires. L'accord-cadre est passé selon les dispositions des articles R2162-2 2ème alinéa, R2162-4 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 140 000 euros HT sur la totalité de sa durée d'exécution. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois ferme à compter de sa notification. Il est reconductible 3 fois pour une période de 12 mois sans que la durée totale n'excède 48 mois.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2025